

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVIII

MONTRÉAL, VENDREDI 10 AVRIL, 1896

No 6

2270... ABONNÉS RÉGULIERS... 2270

Ça et là.

Notre
numéro
spécial

Nous remercions bien sincèrement nos confrères de la ville et du dehors qui ont bien voulu nous adresser d'aimables compliments à l'occasion de la publication de notre numéro spécial du printemps.

Nous sommes également très sensibles aux termes élogieux avec lesquels nos lecteurs et nos annonceurs ont salué l'apparition de ce numéro; nous conservons précieusement leurs lettres qui pour nous sont le meilleur encouragement à continuer dans la voie que nous nous efforçons de suivre constamment.

Nous ne pouvons publier tous ces témoignages flatteurs, tant de la presse canadienne que des commerçants du pays; ne pouvant les publier tous, nous n'en publions aucun; nos lecteurs ont pu, d'ailleurs, se former eux-mêmes une opinion du soin que nous prenons de les satisfaire de notre mieux.

Qu'ils soient bien persuadés que notre souci est de toujours faire mieux dans l'espoir de mériter les éloges que nous venons de recevoir.

Toujours
les
chemins

N'est-ce pas une pitié, avec une température douce et un soleil resplendissant, que les femmes ne puissent revêtir leurs toilettes printannières pour réjouir nos regards et égayer nos pensées un peu sombre après un long et rigoureux hiver.

Les trottoirs sont en général assez propre maintenant; il est vrai que le conseil municipal n'est pas chargé de les nettoyer; mais les traverses n'existent pas et quand il faut passer d'un côté de la rue à l'autre il serait presque nécessaire de prendre une voiture. Traverser à pied sec est chose impossible; une

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 101, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2347. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada.

boue immonde, une eau sale sont là qui arrêtent nos belles promeneuses ou gâchent les toilettes.

Décidément, nos échevins ne sont guère galants et nous attendons beaucoup plus du soleil que d'eux-mêmes pour nous débarrasser des immondices dont les voitures élaboussent les passants.

Le comité des finances est peut-être très habile pour rogner sur les dépenses nécessaires et urgentes, mais il manque certainement des qualités essentielles à une bonne administration.

On trouvera peut-être que nous revenons souvent sur cette question de voirie, mais tout se lie, tout s'en chaîne et l'état des chemins est d'une importance capitale au point de vue des affaires. Nous sommes un journal de commerce et tout ce qui intéresse le marchand nous touche.

Si au lieu d'avoir à la tête du comité des finances qui accorde ou rogne à son gré les crédits, un avocat qui en fait d'affaires ne connaît que les textes de loi et les procédés de la chicane, nous avons un président sortant de la classe commerciale ou industrielle, il saurait qu'il faut souvent peu de chose pour gêner

toute une branche de commerce et même paralyser les affaires.

Qu'on demande aux marchands de nouveautés ce que leur coûte le refus de crédit au comité des chemins pour l'enlèvement des neiges, ils répondront qu'ils ont manqué leur saison; qu'ils n'ont pas vendu la moitié de ce qu'ils auraient dû vendre, si pas davantage encore.

C'est cependant le commerçant qui paie les taxes; c'est aussi pour cela, sans doute, qu'il est toujours le plus maltraité; c'est pour cela qu'on ne fait rien pour relever les affaires et qu'on semble, au contraire, prendre toutes les mesures propres à en abaisser encore le niveau.

Conférence Coloniale Vers le milieu de juin s'ouvrira à Londres une conférence intercoloniale sous la présidence du ministre des colonies du Royaume-Uni, M. Jos. Chamberlain. Il y a quelques jours, M. Chamberlain, dans un discours qu'il fit au Club Canadien, à Londres, émit l'idée d'une union douanière de toutes les colonies anglaises avec la mère-patrie. C'est cette idée que le ministre voudrait présenter devant les délégués des chambres de commerce du Royaume-Uni et des colonies afin d'en provoquer la discussion et d'établir les bases sur lesquelles une entente pourrait être établie.

La base du système proposé serait le libre-échange entre le Royaume-Uni et ses colonies et la protection contre le reste du monde.

Resserrer les liens qui unissent la grande famille anglaise éparse dans l'univers entier, en établissant une union commerciale très étroite entre les divers membres est une idée séduisante au premier chef.

Cependant, il y a loin de la théorie à la pratique, de la coupe aux lèvres.